RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Etablissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.
En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.
Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

Chargé(e) de mission « appui aux exportateurs »

Mission des affaires européennes et internationales

N° appel à candidature : 28884	**Catégorie : A/A+**
Cotation parcours professionnel : 2	**Cotation Groupe RIFSEEP : ISPV : G3 (application des barèmes RIFSEEP service centraux du ministère en charge de l'agriculture)**
Filière d'emploi : 4 – Action européenne et internationale	
Poste vacant	**Localisation :** FAM Siège 12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 93555 Montreuil Cedex

Conditions de recrutement

Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine. Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application des articles L332-2 et L 332-5). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application Article L. 332-2 2°du Code Général de la FP) éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

Présentation de l'environnement professionnel

FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est un établissement public sous tutelle sur ministère chargé de l'agriculture. L'établissement dispose d'une mission des affaires européennes et internationales (MAEI), rattachée à la direction générale. La MAEI compte environ 30 agents, répartis en quatre équipes, dont l'unité d'appui aux exportateurs (UAEXP) où est placé ce poste.

De façon générale, la MAEI est chargée de conduire les projets et les actions à l'international de l'établissement, qui s'inscrivent dans la stratégie d'influence du ministère chargé de l'agriculture et dans le soutien aux filières agricoles et agroalimentaire en matière d'appui à l'exportation et à l'internationalisation, d'ouverture et de maintien des marchés des pays tiers, de coopération institutionnelle. La MAEI coordonne les travaux de la commission thématique interfilières agricole et agro-alimentaire (CTI) internationale, qui regroupe l'ensemble des partenaires publics (ministères, opérateurs, régions) et privés (interprofessions, fédérations professionnelles) travaillant sur l'international dans le domaine agricole et agroalimentaire. L'action de la MAEI, et notamment de l'unité UAEXP, vise également à faciliter l'accès des exportateurs aux marchés des pays tiers, notamment en résolvant les contraintes sanitaires et phytosanitaires (SPS), en appuyant le ministère (DGAL) dans la conduite de négociations, en facilitant l'information sur la qualité des produits français et en fournissant les informations nécessaires aux exportateurs sur ces marchés. A ce titre, l'application en ligne Expadon2 a été développée, dont la maîtrise d'ouvrage déléguée (MOAD) est assurée par la MAEI.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

En lien avec les filières exportatrices et les administrations concernées (notamment DGAL et DG Trésor), l'unité détermine ses actions à l'issue des décisions rendues par les différentes sections du comité « export SPS » qu'elle anime et qui fixent la feuille de route des priorités SPS à l'export (couples pays / produits) ; cette priorisation se fait de manière concertée entre les pouvoirs publics et les professionnels, en fonction des attentes des exportateurs des filières, de l'importance des marchés et de la difficulté des négociations à mener. L'unité apporte à ce titre un appui à la DGAL à différentes phases des négociations SPS avec les pays tiers importateurs.

Objectifs du poste

- Responsabilité de plusieurs filières animales à l'export pour FranceAgriMer, sur les aspects sanitaires, en lien étroit et en appui aux responsables des interprofessions concernées
- Facilitation de l'accès aux marchés internationaux représentant des enjeux prioritaires pour les filières exportatrices du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.
- Représentation et accompagnement de délégations étrangères de haut niveau sur des enjeux d'ouverture ou de maintien de marché pour les entreprises exportatrices.
- Pilotage des agréments à l'export sur les filières en responsabilité.
- Développement de synergies dans le cadre notamment de travaux de la CTI internationale, de projets de coopération institutionnelle, d'actions des délégués filières de FranceAgriMer.

Missions et activités principales

- Etablir les priorités de négociations en collaboration étroite avec la DGAL (« team export SPS ») et les représentants des filières exportatrices en particulier dans le cadre de la préparation et du suivi des sections du comité export SPS.
- apporter une expertise technique et sanitaire en appui à la DGAL et assurer l'interface avec les filières à différentes phases des négociations sanitaires avec les pays tiers, notamment :
  - contribuer à la rédaction d'argumentaires techniques, aux réponses techniques à des questionnaires SPS, à la rédaction de protocoles et de certificats sanitaires pour l'exportation, en lien avec un réseau d'experts.
  - préparer, accompagner et suivre les missions d'inspection en France par les pays tiers (« audits »), en lien avec les négociations internationales, ainsi qu'au suivi de ces missions.
- piloter l'ensemble du processus d'obtention des agréments à l'export, des exigences en matière d'agrément à l'export à la réception des listes d'établissements par le pays tiers
- procéder à une veille des réglementations et des notifications SPS internationales.
- apporter son concours à l'information et à la formation des entreprises exportatrices pour les filières sur les conditions d'accès aux marchés des pays tiers depuis l'agrément des établissements jusqu'à la délivrance des certificats SPS, en participant notamment :
  - au suivi et à la mise à jour des documents d'informations sur la plateforme Expadon 2;
  - à des séminaires techniques, de formations et de communication.
- proposer et suivre des actions de coopération institutionnelles facilitant les relations avec les autorités des pays tiers.

Relations fonctionnelles du poste

- Organisations professionnelles des filières animales.
- Directions du ministère chargé de l'agriculture, tout particulièrement la DGAL (BEPT, experts référents nationaux, laboratoires de référence),
- Autres administrations ou organismes publics : MEAE, DG Trésor (administration centrale et services économiques des ambassades), Business France
- Délégations étrangères (auditeurs)
- Référente « pôle animal » de l'UAEXP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

- Equipe agrément de l'UAEXP, autres unités de la MAEI, autres services et délégués filières de FranceAgriMer

Compétences requises pour le poste

Savoirs / Connaissances

- Connaissance des filières animales (de l'élevage aux industries agroalimentaires) des problématiques animales et sanitaires ;
- Pratique de la langue anglaise et éventuellement d'une autre langue ;
- Une expérience pratique en lien avec les procédures spécifiques de l'appui aux exportations (inspection dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, certification à l'export) serait un plus

Savoir-faire / Savoir être

- Autonomie, réactivité, adaptabilité ;
- maîtrise des techniques d'expression orale et écrite, esprit de synthèse, rigueur et fiabilité ;
- maîtrise des outils bureautiques ;
- qualités relationnelles développées, aptitudes aux contacts et au travail en équipe ;
- savoir rendre compte ;
- sens de l'initiative ;
- ouverture d'esprit et sens de la diplomatie pour les contacts internationaux ;
- capacité à travailler dans des délais contraints ;
- disponibilité : missions nationales et le cas échéant quelques missions à l'international

Diplôme – Expérience professionnelle

Diplôme vétérinaire

Poste clé[1] :	Oui	Non x
Poste à caractère sensible[2] :	Oui	Non x
Poste à privilèges[3] :	Oui	Non x

Personnes à contacter

Nicolas FAIRISE, chef de la mission des affaires européennes et internationales : nicolas.fairise@franceagrimer.fr 01 73 30 23 20

Régis RAFFIN, adjoint au chef de la mission des affaires européennes et internationales : regis.raffin@franceagrimer.fr 01 73 30 25 89

Anne-France BESNARD, cheffe de l'unité d'appui aux Exportateurs (UAEXP), anne-france.besnard@franceagrimer.fr, 01 73 30 20 17

Elisabeth DESCAMPS, référente « pôle animal » de l'UAEXP : elisabeth.descamps@franceagrimer.fr

Conditions de travail

FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), du RER A (10 minutes) et de lignes de bus.L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité.
Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Le siège de l'établissement dispose d'un service de restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents, au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement. Vous aurez également la possibilité de bénéficier du comité d'action sociale (sous réserve de conditions d'ancienneté)

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 17 janvier 2025

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum-Vitae

[1] Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.
[2] Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.
[3] Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.